

PROJET DE MANDAT 2008 • 2014



Ensemble
réveiller
Agen



Tout pousse à réussir

ville d'
Agen

www.agen.fr

SOMMAIRE

■ AVANT PROPOS P4

Une volonté partagée : réveiller Agen,
fédératrice de notre équipe

- L'élaboration du pré-projet : un travail collégial
- La campagne électorale : opportunité de validation et mise au point de notre projet avec les Agenais
- La validation par le nouveau Conseil municipal d'Agen

1• UNE NOUVELLE GOUVERNANCE P6

- 1.1 • une nouvelle gouvernance pour les quartiers agenais
- 1.2 • une nouvelle gouvernance municipale
- 1.3 • une nouvelle gouvernance communautaire

2• L'ARCHITECTURE DE NOTRE PROJET P9

- 4 priorités pour le mandat,
- 3 niveaux d'action

3• NOS PRIORITÉS D'ACTION P11

- 3.1 • priorité n° 1 : le développement économique et l'emploi au cœur de notre projet municipal
- 3.2 • priorité n° 2 : Agen, exemplaire en matière d'environnement
- 3.3 • priorité n° 3 : Agen, ville solidaire
- 3.4 • priorité n° 4 : Agen, ville vivante

4• LA STRATÉGIE FINANCIÈRE P37

ÉDITION JUIN 2008

Maquette

Christine MALHERBE

Conception

PAO Ville d'Agen

Photothèque


Brigitte ZUGAJ • Ville d'Agen

Impression

ICA

Un projet pour Agen

Installés par la volonté des Agenais aux commandes de la Ville pour un mandat de six ans, il nous appartient, au-delà de la gestion des affaires courantes et de notre volonté d'apporter, au quotidien, les solutions de proximité que nos concitoyens nous ont dit attendre de nous, de construire notre action dans la continuité sur la base d'un programme directement issu des engagements que nous avons pris.



Jean DIONIS DU SÉJOUR

Maire d'Agen
Député de Lot-et-Garonne

L'élection municipale de mars 2008 dessinera l'avenir d'Agen pour les prochaines années, au moment où des enjeux forts s'annoncent : l'arrivée de la LGV Paris-Toulouse, les défis environnementaux, le vieillissement de la population. Face à ces enjeux, s'affirme la nécessité d'une action municipale énergique qui mobilise les forces agenaises autour d'un projet construit en commun. C'est une proposition globale soumise à une concertation approfondie avec tous les Agenais qui devient aujourd'hui projet de mandat.

Comment nous avons construit notre projet

Une volonté partagée : "réveiller Agen", fédératrice de notre équipe

C'est autour de la volonté partagée de réveiller Agen que s'est construite l'équipe d'Agen même. C'est ce projet de réveil d'Agen, avec ce qu'il a de passionnant et d'exigeant, qui a été son véritable ciment, qui nous a permis de réaliser un très large rassemblement d'hommes et de femmes de sensibilités politiques différentes, de générations différentes, d'histoires différentes.

L'élaboration du pré-projet : un travail collégial

Dès le début du mois de novembre 2007, nous avons lancé 4 groupes (agglomération, ville, quartiers, finances) qui ont travaillé pendant deux mois pour produire ce pré-projet.

La campagne électorale : opportunité de validation et mise au point de notre projet avec les Agenais

Quel que soit le sérieux de notre démarche, nous savions bien les limites d'un travail réalisé par une équipe restreinte ; nous avons donc profité des mois de janvier et février pour faire valider de manière participative ce pré-projet et l'enrichir.

Nous l'avons fait en étant à l'écoute des internautes, qui nous ont transmis de nombreuses remarques et contributions, en l'adressant à toutes les associations agenaises, en allant au contact des Agenais à l'occasion d'une série de 23 réunions de quartiers.

Et l'essentiel de notre projet municipal définitif a été adressé à chaque foyer agenais par le biais d'un journal qui lui a été spécifiquement consacré et distribué dans les boîtes aux lettres fin février 2008.

La validation par le nouveau Conseil municipal d'Agen

Aujourd'hui élus, il nous appartient, à partir de ce pré-projet, de construire une "feuille de route" politique, un engagement contractuel avec les citoyens et les électeurs : un véritable projet de mandat.

Des limites à notre ambition s'imposeront à nous :

- Une campagne électorale amène les candidats à proposer des ambitions et des projets pour la ville. Les transferts de compétences déjà opérés, les partenariats à nouer amèneront les nouveaux élus à agir dans le domaine municipal propre mais les obligeront à négocier, à suggérer, à défendre la position de la Ville sur les questions qui relèvent de la responsabilité d'instances extérieures : Communauté d'Agglomération, autres organes de coopération intercommunale, Office Public de l'Habitat. Il nous faut donc distinguer entre ce qui relève spécifiquement de la Ville et les domaines de compétence délégués.
- Même si nos projets se sont voulus respectueux du bon sens, exempts de démagogie et raisonnables en matière de dépenses publiques, nous devons les confronter à la situation financière de la Commune et les inscrire dans une cohérence financière et une démarche de programmation qui passera par un Programme Pluriannuel d'Investissement et des crédits budgétaires où les recettes devront équilibrer les dépenses.

Ces réserves ne doivent pas limiter nos projets ni nous amener à renier nos promesses. Elles doivent nous conduire à imaginer, à rechercher partout où on peut les trouver les meilleures pratiques municipales.

Elles doivent aussi conduire à faire un effort exceptionnel de présence, de travail et de dialogue dans toutes les instances partenariales auxquelles participe la Ville d'Agen.

1.1 Une nouvelle gouvernance pour les quartiers agenais :

► Agen est riche de la diversité de ses quartiers (Ermitage, les Iles, Montanou, Agen-Sud...). Cette diversité a été mal appréhendée par la découpe maladroite de la ville en cinq parties artificielles et trop importantes pour coller à la réalité de la diversité agenaise. Nous aurons pour objectif de retravailler en permanence avec des quartiers qui auront la taille humaine de nos villages (environ 1000 à 1500 personnes). L'équipe municipale favorisera la mise en place d'une gouvernance ouverte sur les réalités quotidiennes des Agenais, au travers de la création d'une vingtaine d'associations de quartier à l'échelle d'un village, pour établir un dialogue permanent. Avec chacune d'entre elles, nous passerons **un contrat de quartier**, contenant l'ensemble des engagements municipaux pour la période 2008 • 2014. Ce contrat aura été négocié avec les associations de quartier. Il sera notre feuille de route municipale pour le quartier concerné, actualisée chaque année, pour que l'action municipale soit véritablement au service de tous et au plus proche de la vie quotidienne des Agenais.

Engagement n°1

Les quartiers-villages :

► Nous définirons une vingtaine de quartiers-villages. Nous faciliterons la création d'associations de quartier légitimes. Avec elles nous élaborerons chaque année un contrat de quartier définissant l'action municipale pour la durée du mandat. *Ce contrat sera actualisé chaque année et sa mise en œuvre évaluée annuellement.*

QUARTIER

1.2 Une nouvelle gouvernance municipale :

► **L'opposition respectée.** . Nous veillerons à ce que l'opposition soit associée à l'ensemble du travail municipal, que ce soit au niveau des quartiers, de la ville ou de l'agglomération. A ce titre, nous proposons qu'un membre de l'opposition puisse être titulaire comme délégué de la ville d'Agen au sein du conseil de l'agglomération

Engagement n°2

L'opposition respectée :

► Un membre de l'opposition a été désigné comme délégué titulaire de la ville d'Agen au sein du conseil de l'agglomération.

CAA.

► **Les commissions municipales revalorisées.** Hier dévalorisées au point de ne plus être convoquées sauf à de rares exceptions, les commissions doivent redevenir un lieu de débat et de travail municipal. Nous prendrons une série de mesures dans ce sens. Nous ferons vivre les commissions et nous laisserons chaque adjoint responsable libre d'organiser son travail, dans le respect de la cohérence de l'équipe. Pour les affaires importantes, chaque rapport examiné en commission pourra faire l'objet d'un vote exprimant l'avis de la commission au conseil municipal.

Engagement n°3

Des communes actives et responsables

► Chaque adjoint responsable d'une commission sera libre d'organiser son travail, dans le respect de la cohérence de l'équipe. Pour les affaires importantes, chaque rapport examiné en commission pourra faire l'objet d'un vote exprimant l'avis de la commission au conseil municipal

VILLE

► **Les Agenais associés aux décisions et informés.** Agen est riche de ses 600 associations (professionnelles, sportives, culturelles, humanitaires, etc...). La qualité de la gestion municipale dépend en grande partie de la qualité du dialogue entre la municipalité et les associations. Aussi, pour chaque projet significatif, nous constituerons un groupe-projet extra-municipal associant élus et parties prenantes de la population (riverains, associations concernées...), en charge de la gestion du projet concerné.

Engagement n°4

Le dialogue avec les associations

► A chaque projet significatif, nous nous engageons à constituer un groupe-projet extra-municipal associant élus (majorité et opposition) et parties prenantes de la population

► Pour chaque décision majeure, nous éclairerons la décision du conseil municipal de l'avis de toutes les parties prenantes. De la même manière, nous développerons l'information des Agenais sur la vie municipale : les différents sites web de la Ville, la communication avec la presse, le magazine municipal seront autant de médias privilégiés pour cette information. Le moment fort de cette démocratie locale qu'est le conseil municipal sera retransmis en direct sur internet.

VILLE

Engagement n°5

L'information de agenais

► Chaque séance du conseil municipal sera retransmise en direct sur internet

VILLE

1.3 Une nouvelle gouvernance communautaire

► **Nous mettons un terme à l'isolement agenais** et la ville d'Agen reprend sa place, sérieusement, modestement et durablement, dans toutes les instances communautaires. La mise en place du bureau de la CAA s'est faite démocratiquement en liaison avec les nouveaux élus de nos communes sœurs. La ville d'Agen proposera à la Communauté d'agglomération de mener une politique de projets active en liaison avec les autres structures du pays de l'Agenais (Communautés de Communes du canton de Laplume-en-Bruilhois, Communauté des communes du canton d'Astaffort, Communauté des communes des deux Séounes, Pays de l'Agenais).

Engagement n°6

Une vraie place au sein de la CAA

► Nous siégerons au sein de la CAA, de son bureau et de ses commissions pour qu'agen œuvre, aux côtés de ses communes-sœurs, au développement de l'agenais

CAA

2.1 Quatre priorités pour le mandat :

Nous avons comme ambition de réveiller Agen, après une longue période d'immobilisme.

Priorité n°1

Le développement économique créateur d'emplois

► Le chômage reste une des plaies les plus injustes et les plus graves qui frappe les Agenais, en commençant par les plus fragiles. C'est par le retour à une vraie dynamique de développement économique et d'emplois que toutes les autres actions entreprises pourront donner leur plein effet. L'action publique a un rôle premier à jouer dans ce domaine.

Priorité n°2

Agen exemplaire en matière d'environnement :

► La fin annoncée du pétrole, le réchauffement climatique, la pollution de l'air que nous respirons sont autant de données qu'un projet municipal doit prendre en compte. Plutôt que de se résoudre à subir ces nouvelles contraintes, nous affirmons qu'il y a là pour notre ville et ses habitants des opportunités à saisir

Priorité n°3

Agen, ville solidaire :

► Pauvreté, maladie, vieillesse, handicap, isolement : chacun de nous peut, à un moment de sa vie, être frappé. La Mairie doit être la garante d'une ville solidaire dans laquelle chacun, quelle que soit sa situation, est entendu et pris en compte.

Priorité n°4

Agen, ville vivante :

► Éducation, culture, sports et animation, en se conjuguant, font le sel d'une ville. Les Agenais ont besoin qu'une ambition nouvelle dans ces domaines leur soit proposée, au service de l'épanouissement de chacun et de l'émergence d'un projet collectif rassembleur.

2.2 Trois niveaux d'action pour le mandat :

Il n'y aura pas de réveil agenais si nous ne savons pas impulser un véritable changement aux trois niveaux différents que sont l'agglomération, la ville et les quartiers.

Au niveau de l'agglomération. Nous affirmons avec détermination et modestie le retour d'Agen dans la dynamique de l'agglomération, en restaurant des liens forts avec nos partenaires naturels, injustement délaissés le temps d'un mandat : les communes membres de la CAA qui sont nos communes-sœurs, nos autres communes voisines, les Communautés des Communes du canton de Laplume-en-Bruilhois et des Deux Séounes, le conseil général et régional. L'ambition d'Agen ne pourra se réaliser que dans un nouveau partenariat, ouvert et respectueux, avec chacune de ces collectivités.

En cœur de ville. Sans cœur de cité vivant, pas d'agglomération dynamique. Voilà pourquoi la relance d'un vrai projet de centre-ville sera un atout pour tout l'Agenais. Voilà pourquoi chacune de nos priorités sera aussi déclinée dans le cœur d'Agen. Face à l'évolution de nos modes de transports, de consommation, de nos habitudes de vie, le cœur d'Agen est le meilleur atout du grand Agen.

Dans les quartiers. Agen, ce sont d'abord des quartiers auxquels nous sommes attachés et qui racontent l'histoire de leurs habitants : chacun a sa spécificité qui est une richesse pour toute la ville. L'action municipale doit prendre en compte cette identité particulière. C'est pourquoi la dimension « quartiers » est intégrée dans les 4 priorités de notre mandat pour Agen, pour que chaque quartier, à échelle humaine, participe à la dynamique agenaise.

CAA.

VILLE

QUARTIER

3.1 Priorité n°1

Le développement économique et l'emploi au cœur de notre projet.

► Nous sommes trop petits pour être divisés : la Ville d'Agen doit reprendre sa place, au sein de l'agglomération, avec modestie et détermination. Pour impulser une nouvelle dynamique économique au sein de l'Agenais, nous favoriserons la mise en place d'un partenariat avec tous les acteurs locaux du développement économique : Communauté d'agglomération, Chambres consulaires, Conseil général, Conseil régional, et les communautés de communes de l'Agenais.

Engagement n°7

Agen 2020 : le partenariat

CAA.

► Nous proposerons à nos partenaires la création d'une instance commune de pilotage économique "AGEN 2020".

► L'agglomération souffre d'un manque de foncier économique disponible, non inondable et de haute qualité environnementale (HQE), capable d'accueillir les entreprises sollicitées pour s'implanter en Agenais.

Engagement n°8

Les infrastructures touristiques:

CAA.

► Nous proposerons la création d'une zone industrielle moderne d'environ 150 ha, HQE, en partenariat avec les collectivités disposant du foncier adapté (exemple : Communauté de communes du canton de Laplume en bruilhois).

► **Le développement économique et la création d'emplois** passent aussi par un soutien au développement des entreprises existantes. Agen dispose d'un pôle industriel chimie-pharmacie d'importance (BMS-UPSA, de Sangosse, Clariant-Hexachimie).

De la même manière, le succès de l'Agropôle et la saturation du foncier actuel nécessitent qu'une nouvelle zone d'activité lui soit consacrée. Nous proposons que la CAA devienne un partenaire à part entière de ces projets, pour les dépenses ou les recettes, à hauteur de son poids économique.

De même, bien que géographiquement située au cœur de l'aerospace valley qui s'étend de Toulouse à Bordeaux, notre ville est étrangement absente de ce pôle de compétitivité. Or, elle peut y jouer un rôle porteur d'emplois.

Dans tous ces domaines, Agen a besoin de se doter d'une véritable stratégie d'implantation de secteurs économiques nouveaux à l'image de ce qui a été fait hier pour l'agro-alimentaire et l'Agropôle.

Engagement n°9

Un accompagnement du développement

CAA

► Nous proposerons la création d'un poste de directeur du développement sur chaque axe de développement économique majeur retenu au niveau communautaire (agro-alimentaire, pharmacie, logistique, aérospatial, technologies de l'environnement).

► Malgré sa situation géographique, notre ville, faute d'équipements adaptés, n'est pas **une ville de congrès**. Or, c'est une activité forte pourvoyeuse d'emploi (un congressiste dépense en moyenne 3 fois plus sur place qu'un touriste). Il faut donc créer, à partir des outils existants, et notamment du Parc des Expositions, les compléments nécessaires : un auditorium de 500 à 600 places et un ensemble de salles adaptées

Engagement n°10

Une ville de congrès

CAA

► Nous proposerons la création, sur le site du parc des expositions, qui bénéficie d'un nombre de places de parking important et d'une accessibilité remarquable, d'un ensemble auditorium, salle de spectacle et salles de congrès destiné à compléter l'équipement existant et à faire d'Agen une ville de congrès, par ailleurs capable d'accueillir des spectacles importants et de qualité.

► Notre ville souffre d'**un manque d'infrastructures d'accueil touristique**. Nous chercherons à développer l'offre d'hébergement par le démarchage d'opérateurs de ce secteur. La municipalité proposera à la CAA la mise en place d'une structure d'accueil, de type camping, moderne et de bon niveau.

Engagement n°11

Les infrastructures touristiques

VILLE

► Nous chercherons à développer les infrastructures touristiques de l'agglomération pour offrir à nos visiteurs des solutions de séjour diversifiées. Nous proposerons à la CAA la création d'un camping moderne et de bon niveau.

► **Les transports en commun** actuels sont inadaptés aux besoins des salariés et des entreprises : les limites territoriales de l'agglomération interdisent par exemple, la desserte de l'Agropôle. Les zones industrielles existantes sont peu ou mal desservies. Par ailleurs, les transports urbains jouent un rôle majeur dans l'égalité des chances. Leur adaptation aux besoins des Agenais est une priorité, parce que de là dépend, pour une bonne part, l'égalité de chances : celle de l'accès des seniors aux services, celle des jeunes au centre-ville, celle de tous dans l'accès à l'emploi. La redéfinition des réponses aux besoins de transports devra aussi examiner la question de son coût pour les usagers.

Engagement n°12

Des transports publics adaptés

C.A.A.

► Nous négocierons avec le conseil général, organisateur primaire des transports publics, et les collectivités concernées la continuité des transports publics vers les zones d'activité de l'agglomération (y compris celles situées en-dehors de celle-ci telles que l'agropôle notamment) et l'amélioration à l'accès aux principaux services publics.

► Par ailleurs, **le contournement routier de l'agglomération est en retard**. Or, la Beauregard-RD 813, le Pont de Camelat, la création d'un second échangeur autoroutier seront des atouts précieux dans le développement économique de l'agglomération. La préparation de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (L.G.V.) est, par ailleurs, une priorité dont toute l'agglomération doit se saisir pour que chacun en tire le meilleur profit au service de notre développement économique. Enfin, l'avenir du pôle aéroportuaire d'Agen la Garenne doit être redéfini en liaison avec les différentes collectivités dans la perspective à la fois de la LGV, de la place jouée par Agen dans le pôle de compétitivité et de la possible implantation de transporteurs aériens "low cost".

La formation d'aujourd'hui facilite et prépare les emplois de demain. Agen dispose d'une base de qualité, notamment en Droit, qui fait écho à la présence de l'ENAP, à la préservation de la Cour d'Appel et la constitution du pôle d'instruction. La Ville doit promouvoir, en liaison avec ces acteurs, le développement des filières de formation supérieure à Agen.

Par ailleurs, l'apprentissage est une porte d'entrée prometteuse vers l'emploi. Sur la base des structures existantes, la ville cherchera à développer l'apprentissage, en lien avec les besoins du tissu économique local.

En matière d'urbanisme commercial, nous proposerons à l'ensemble de nos partenaires et nous engager sans délai dans l'établissement d'un schéma directeur d'équipement commercial, comme le prévoit la législation. A l'intérieur de ce schéma directeur, nous proposerons que soit reconnue la priorité de la ville d'Agen et plus spécialement de son cœur de ville, en matière d'implantations commerciales dans le pays de l'Agenais pour les secteurs du prêt-à-porter et de la culture.

Engagement n°13

Un schéma directeur d'équipement :

C.A.A.

► Nous proposerons à l'ensemble de nos partenaires d'établir un schéma directeur d'équipement commercial opérationnel dans lequel sera reconnue la priorité de la ville d'Agen et plus spécialement de son cœur de ville pour les secteurs du prêt-à-porter et de la culture.

► **Nous nous opposerons à tout projet exorbitant** (par exemple, les dernières versions du projet APSYS Lamothe-Magnac, pour leur caractère destructeur des équilibres commerciaux existants).

Engagement n°14

Pas de projet exorbitant

► Nous nous opposerons à tout projet commercial exorbitant (type projets APSYS Lamothe-Magnac).

CAA

► **Le cœur de ville**, (zone située à l'intérieur de la rue Palissy, des Cours V. Hugo et du XIV juillet, de la place du Pin, des Boulevards Dumon et Scaliger et du Gravier) **est encore aujourd'hui une zone d'activité commerciale et administrative majeure**. Il confère à Agen une vocation principalement tertiaire, que ce soit dans le privé (commerces, services, sièges d'entreprises) que dans le public (administrations d'Etat ou locales).

► Le centre a connu ces dernières années une poursuite de la fuite vers la périphérie, non seulement dans les activités commerciales, mais aussi artisanales et même libérales (médecine, services, etc...), chacun considérant le centre-ville peu pratique, peu adapté aux activités économiques. Enfin, 10 % des logements du centre-ville sont vacants. Un certain nombre de sites commerciaux stratégiques laissés vacants ont été repris par des activités de services (banque, assurances, ...) Le centre enfin est marqué par des friches urbaines qui nuisent à son attractivité (immeuble Queen's Bd Carnot, secteur ex-clinique Esquirol et, demain, Bourse du travail, locaux des Patriotes agenis, etc...).

Le centre enfin est marqué par des friches urbaines qui nuisent à son attractivité (immeuble Queen's Bd Carnot, secteur ex-clinique Esquirol et, demain, Bourse du travail, locaux des Patriotes agenis, etc...)

► **La revalorisation du centre-ville, objectif majeur de notre équipe pour ce mandat**, passe par la mobilisation de tous les acteurs en faveur d'une politique dynamique de repeuplement du centre-ville, d'implantation de commerces et de services et, plus généralement, d'une amélioration de tous les services concourant à la qualité de la vie (sécurité, propreté, embellissement, mobilier urbain...).

Engagement n°15

Une agence municipale du commerce

► Nous créerons une agence municipale du commerce, chargée de la détection des vacances de locaux, et de la promotion du centre-ville auprès des investisseurs potentiels et des grandes enseignes. elle sera dirigée par un manager de centre-ville, véritable spécialiste de l'économie des centres-villes, un poste déjà pourvu avec succès dans de nombreuses villes de France.

VILLE

► **Le centre-ville d'Agen a une forte vocation administrative** qu'il convient de renforcer.

Engagement n°16

Une modernisation de la cité administrative

► Nous oeuvrerons en faveur de la modernisation de la cité administrative et du transfert de la maison d'arrêt pour créer un pôle judiciaire agenais moderne.

VILLE

► **Un certain nombre de villes se sont engagées dans une stratégie d'aide à leurs artisans** pour favoriser la modernisation et l'adaptation aux normes de leurs installations professionnelles. Ceci peut se faire au travers de zones artisanales urbaines, bénéficiant de conditions d'accueil, de stationnement et d'accès privilégiées

Engagement n°17

Une zone artisanale à Donnefort

► Nous étudierons sur le site de Donnefort la mise en place d'une zone d'accueil économique, HQE, dédiée aux artisans agenais.

VILLE

► **Dans les difficultés d'accès à l'emploi, les habitants issus des quartiers, singulièrement les plus jeunes, sont confrontés à des difficultés accrues.** De la même manière, les quartiers sont souvent oubliés dans la réflexion sur la présence des services dans la ville.

La volonté de notre équipe de construire, dans chacun des quartiers, un contrat de quartier pour le mandat permettra de mieux prendre en compte ces difficultés des habitants des quartiers.

Notre équipe Agen même souhaite aider les jeunes qui se donnent les moyens de réussir dans la perspective de leur futur emploi. Un contrat tripartite Ville / parents / jeunes construit avec l'Éducation Nationale autour du parcours scolaire sera expérimenté, qui accompagnera le jeune et sa famille tout au long de son cursus scolaire et jusqu'à son entrée sur le marché du travail.

Engagement n°18

Des bourses municipales pour l'accès à l'emploi

► Nous proposerons, dans un cadre légal à définir, la mise en place de bourses municipales d'aide à la scolarité, destinées aux élèves méritants issus de familles au revenu modeste et destinée à accompagner ces jeunes jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

VILLE

► **De nombreux moyens sont consacrés à l'aide à l'emploi.** La complexité des dispositifs, la multiplicité des acteurs (ANPE, ASSEDIC, PLIE, Mission Locale, associations...) rend ces moyens souvent inaccessibles.

Engagement n°19

Une maison de l'emploi communautaire

► La Ville d'Agen s'impliquera dans la mise en place d'une maison de l'emploi communautaire.

C.A.A.

Engagement n°20

Une Régie de quartier dynamisée

► La Ville d'Agen créera une Régie de quartier pour le secteur Nord-Est, qui proposera, outre les prestations classiques (espaces verts, petit entretien) des prestations d'aide à la personne.

QUARTIER

3.2 Priorité N°2

Agen, exemplaire dans le domaine de l'environnement

► Le "Grenelle de l'Environnement" a mis en évidence la nécessité pour chacun de nous de prendre la mesure des enjeux à venir : nul ne peut ignorer les changements profonds qui vont intervenir dans notre art de vivre, nos modes de transports, de consommation, dans notre vie quotidienne.

Plutôt que de subir, contraints et forcés, ces nouvelles perspectives incontournables, nous affirmons notre volonté d'intégrer pleinement la nouvelle donne au cœur de l'action municipale. Agir plutôt que subir, c'est faire en sorte qu'Agen se place résolument, comme le disait le Général de Gaulle, à "l'avant-garde de l'inévitable".

L'étude de l'AIRAQ (Agence de mesure de la qualité de l'air en Aquitaine) l'a récemment rappelé sans ménagement : en ce qui concerne la qualité de l'air que nous respirons, Agen est la ville la plus polluée d'Aquitaine.

L'omniprésence de la voiture en cœur de ville, la quasi-absence de modes de transports doux, l'absence de politiques publiques efficaces en matière d'économies d'énergies, un urbanisme anarchique, un contournement routier en retard et incomplet : tous ces éléments, en contribuant à la dégradation de notre art de vivre, portent en réalité atteinte à l'attractivité de notre ville.

C'est pourquoi nous voulons faire du développement durable d'Agen une priorité de notre action. Une action ambitieuse doit d'abord être menée en matière de déplacements urbains.

Engagement n°21

Des parkings de périphérie :

► La ville souhaite mettre en place des parkings de périphérie qui, associés à un réseau de transports publics rénové (navettes), permettront de limiter l'entrée dans l'agglomération des véhicules. par exemple, l'utilisation du parking du parc des expositions, hors manifestations, représente un potentiel de plus de 1 000 places de stationnement. Il peut facilement être relié au centre-ville par un réseau de navettes performant. Si l'expérience est concluante et s'il y a nécessité le MIN ou le marché au bétail peuvent être utilisés dans les mêmes conditions.

CAA.

Engagement n°22

La priorité aux bus :

► Les bus urbains doivent être plus rapides que la voiture en cœur de ville : le Plan de Déplacements Urbains (PDU) sera achevé et leur donnera la priorité en cœur de ville (couloirs réservés mixte bus-vélos).

CAA.

Engagement n°23

La circulation à vélo facilitée

CAA.

► La circulation des vélos sera facilitée, un accent particulier étant mis sur le développement, la continuité des pistes cyclables au niveau de l'agglomération et leur sécurisation.

Engagement n°24

Des voies de contournement par l'Ouest :

CAA.

► La liaison Beauregard-RD 813 sera achevée durant le mandat. Le contournement par l'Ouest (pont de Camelat et rocade ouest Camelat/brax/Roquefort/Estillac) sera mis sur les rails.

► **Nous devons avoir un objectif ambitieux d'économies d'énergies dans l'habitat à l'échelle de l'agglomération** qui permettra à la fois une réduction des émissions de gaz à effet de serre et une diminution des charges de chauffage pesant sur les familles.

Engagement n°25

Des subventions communautaires en faveur de la performance énergétique de l'habitat

CAA.

► Nous créerons un régime de subventions communautaires, destiné à faire en sorte que bailleurs sociaux et propriétaires privés atteignent au plus vite les objectifs nationaux de performance énergétique de l'habitat. La création à Agen d'une agence départementale d'information sur le logement (ADIL) sera recherchée en liaison avec le conseil général.

► **Le défi environnemental des années à venir** touche tous les aspects de la vie publique et doit nous engager durablement au moment de préparer l'Agén des années 2020.

Engagement n°26

La Garonne protégée

CAA.

► Nous soutiendrons la réhabilitation du barrage de Beauregard pour réalimenter la garonne, garantir la réserve en eau potable, stabiliser les nappes, préserver l'écosystème et limiter l'érosion des berges de garonne.

Engagement n°27

Des installations industrielles propres

► Nous favoriserons la réconciliation de l'économie et du développement durable, par la création de zones industrielles de Haute Qualité Environnementale et la réduction des émissions polluantes des entreprises existantes.

CAA.

Engagement n°28

Un agenda 21 communautaire

► Nous œuvrerons en faveur de la constitution d'un "agenda 21" communautaire, incluant et fédérant les initiatives communales engagées.

CAA.

Engagement n°29

Collecte adaptée et tri

► Nous adapterons la collecte des ordures ménagères aux contraintes de centre-ville et favoriserons le tri en milieu urbain.

CAA.

Engagement n°30

L'usine d'incinération modernisée

► Nous voulons obtenir durant le mandat la modernisation complète de l'usine d'incinération (SOGAD au Passage) en vue d'une baisse significative de tous les déchets ultimes et rejets dans l'air et dans l'eau de cette installation.

CAA.

Engagement n°31

Un schéma d'agglomération des espaces verts publics :

► Nous voulons créer un schéma d'agglomération des espaces verts publics, incluant les aménagements en zones de loisirs du plateau de l'ermitage, du lac de Passeligne, du coteau de Monbran et de la zone Armandie-Rabal.

CAA.

► **L'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons et du cadre de vie** est aussi un enjeu majeur pour le centre-ville, soumis à une pression croissante des voitures, au point de lui faire perdre une part de son attractivité et de la qualité de vie de ses habitants et de ses usagers. Or, le cœur de ville est une zone de petite taille, de moins de 500 mètres de rayon. Notre objectif est donc de favoriser l'accès à la périphérie immédiate du centre-ville et, à l'intérieur de cette zone, d'afficher clairement la priorité qui sera donnée aux transports doux et à la circulation des piétons et des deux-roues.

CAA.

Engagement n°32

Des parkings proches des centre-villes

► Nous créerons durant le mandat au moins 800 places de parkings en périphérie immédiate du cœur de ville (Gare + Place du Pin) et nous réaménagerons le stationnement au Gravier.

VILLE

Engagement n°33

Un cœur de ville piéton

► Nous engagerons la concertation et l'étude de faisabilité quant à l'aménagement d'un cœur de ville piéton à forte attractivité et haute qualité urbaine sur une partie du boulevard de la République (1^{ère} tranche : Place des laitiers - 4 Boulevards).

VILLE

Engagement n°34

Un boulevard de la République apaisé

► Nous engagerons la concertation et étude de faisabilité sur la mise en sens unique (1 voie auto / 1 voie bus-vélos).

- de Jasmin vers la place des Laitiers et de la Porte du Pin vers les 4 Boulevards pour le Boulevard de la république
- des 4 Boulevards vers Gare et des 4 Bds vers Jayan pour le bd Carnot.

VILLE

Engagement n°35

Des navettes-parkings centre-ville

► Mise en place de navettes rapides parkings - centre-ville

CAA.

Engagement n°36

Des équipements pour les transports doux

► Amélioration du mobilier urbain (bancs publics, corbeilles, parkings vélos). Une formule de type "Vélib" (location de vélos), associée aux parkings de périphérie (parc des expos, MIN, Marché aux bestiaux) sera mise à l'étude au niveau de l'agglomération.

CAA.

Engagement n°37

Le "pedibus" :

► Aux abords des établissements scolaires, des initiatives seront prises pour favoriser le "pedibus" (ramassage scolaire à pied par les parents d'élèves).

VILLE

► **En cœur de ville, l'importance des logements vacants et vétustes** (10 % du parc) nécessite qu'une action spécifique soit menée, associant la modernisation des installations de chauffage et de sanitaire, et l'isolation des logements.

Engagement n°38

Une OPAH "économie d'énergie"

► Mise en œuvre d'une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du cœur de ville dont le thème serait les économies d'énergies (isolation, chauffage, etc...). Une telle OPAH permettra notamment aux propriétaires privés de bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat.

VILLE

► **Agen, ville durable**, c'est aussi une ville qui œuvre au quotidien à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Engagement n°39

Des berges de la Garonne aux agenais

► Un parcours santé et une piste cyclable de loisirs seront réalisés le long des berges de la Garonne. L'accord de l'État, gestionnaire de la voie sur berge, sera sollicité en vue d'obtenir la fermeture dominicale, aux beaux jours, de la circulation sur la voie sur berge.

VILLE

Engagement n° 40

Une cellule intervention rapide pour les petits travaux

► Une cellule d'intervention rapide, dotée d'un numéro vert, sera mise en place pour les petits travaux sur les espaces publics.

VILLE

Engagement n° 41

La tranquillité et la sérénité des espaces publics

► La propreté, la tranquillité et la sécurité des espaces publics feront l'objet d'une action municipale plus énergique. La police municipale en fera un de ses objectifs prioritaires.

VILLE

► **Combien d'arbres plantés en 7 ans dans la ville ?** La place du végétal est pourtant une attente majeure qui contribue aussi au développement durable.

Engagement n° 42

Des arbres dans la ville

► Chaque réaménagement de rue ou de place fera l'objet d'une réflexion spécifique pour réinstaller des arbres d'alignement dans la ville. L'ouverture au public de nouveaux espaces verts ou d'espaces verts existants sera systématiquement mise à l'étude (Palissy, ...)

VILLE

► La refonte du système des transports publics doit inclure **la problématique spécifique de la desserte des quartiers.**

Engagement n° 43

Des parkings en tête de ligne de bus

► Pour chaque ligne de bus créée ou réaménagée, la mise en place de parkings en tête de ligne sera étudiée.

CAA.

► **L'action municipale en matière d'économies d'énergies dans l'habitat** sera particulièrement sensible dans les quartiers de logements sociaux.

Engagement n° 44

Des logements sociaux économes

► Agen Habitat mettra en œuvre un programme d'isolation thermique et phonique des logements, avec mise en place de systèmes alternatifs de chauffage (capteurs solaires, co-génération, toits terrasses) visant à réduire de 15% les charges de chauffage des occupants.

QUARTIER

► **Agen ville durable, c'est enfin une stratégie de sensibilisation** aux enjeux environnementaux à partir de nos quartiers.

Engagement n° 45

Des jardins dans les quartiers

► De nouveaux jardins familiaux seront créés, de nouveaux espaces verts aménagés, destinés aux quartiers les plus denses.

QUARTIER

Engagement n° 46

Des toilettes publiques accessibles

► Une convention sera signée avec les professionnels de l'hôtellerie-restauration pour permettre l'accès aux toilettes du public.

VILLE

Engagement n° 47

La mairie moteur de l'éco-citoyenneté

► Des actions de promotion de l'éco-citoyenneté seront mises en œuvre dans les quartiers.

QUARTIER

3.3 Priorité N°3

Agen, ville solidaire

► **Agen a une longue tradition de solidarité** et s'est pour cela doté d'un ensemble d'outils importants dans ce domaine (Agen Habitat, notre office HLM, le Centre Communal d'Action Sociale, et ses différentes actions, son service animation, etc...)

Notre volonté est de continuer à progresser en matière de solidarité et d'adapter l'ensemble de ces dispositifs qui ont chacun leur justification aux contraintes et aux enjeux de la période 2008-2014.

Nous savons aussi que les années à venir seront marquées par une exigence croissante de qualification (selon les prospectives, nos jeunes diplômés bac+ 3 et plus auront tous un travail à l'exception de 2 % d'entre eux). L'aide à la scolarité est donc une exigence de l'époque d'autant plus que nous venons de vivre une période marquée par l'explosion des cours particuliers qui créent une entorse grave à l'égalité des chances en matière scolaire.

Le logement est une des exigences naturelles et légitimes de chaque famille agenaise. A Agen comme partout en France, il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Notre équipe fera de l'accès à un logement moderne et un loyer accessible une des priorités de sa politique de solidarité.

Engagement n° 48

Une maison de l'emploi communautaire

► Nous proposerons à la CAA la transformation d'Agen Habitat en OPAC communautaire dont l'objectif premier sera le développement d'un logement social de qualité harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cet OPAC engagera par ailleurs une action systématique de résorption des "dents creuses" du centre-ville (exemple : immeuble du Queen's).

► **Nous apportons 3 critiques majeures à l'actuel projet de rénovation du quartier de Tapie :**

- il prévoit la démolition de la quasi-totalité des bâtiments existants ; nous pensons, quant à nous, qu'il faut conserver une partie des constructions actuelles, notamment lorsqu'elles ont fait l'objet d'une restauration récente,
- il implique la création de voies nouvelles pour un coût prévisionnel de plusieurs millions d'euros alors que la desserte actuelle ne pose aucun problème et donne globalement satisfaction,
- il prend le parti exclusif de la maison individuelle, ce qui obligerait une partie des habitants - et notamment les moins fortunés - à un déménagement contraint, ailleurs dans la ville ou dans l'agglomération.

L'actuel projet de rénovation du quartier de Tapie sera donc revu en concertation étroite avec les habitants. Le caractère urbain et l'intégration du quartier dans la ville seront préservés

Engagement n° 49

Un projet Tapie recadré avec les habitants

► La CAA et la Ville s'investiront pleinement dans un nouveau projet de rénovation de Tapie, repensé en concertation étroite avec les habitants : la politique de la ville doit s'intéresser aux habitants avant de s'intéresser aux bâtiments.

CAA

► La question du handicap dans la ville est trop souvent sous-estimée. Rendre notre ville plus solidaire nous impose d'agir sans plus tarder, au travers de trois engagements :

Engagement n° 50

Un fond communautaire pour l'accessibilité des handicapés

► Nous demanderons la création d'un fonds communautaire d'aide à l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics aux handicapés pour atteindre l'obligation légale d'une accessibilité totale en 2015.

CAA

Engagement n° 51

Des bâtiments municipaux accessibles

► La ville d'Agen veut être exemplaire et mener une action de mise aux normes de ses propres bâtiments publics pour que tous soient accessibles d'ici à la fin du mandat.

VILLE

Engagement n° 52

Une voirie accessible

► Des travaux d'aménagement par "plaques" (du lieu de stationnement au lieu de vie) rendant la ville accessible aux personnes à mobilité réduite seront réalisés tout au long du mandat, en concertation permanente avec les associations concernées.

VILLE

► Depuis 15 ans, les villes de plus de 5 000 habitants ont des obligations en matière d'accueil réglementaire des gens du voyage. A Agen, rien n'a été fait en ce sens et l'aire d'accueil des Cressonnieres, conçue de manière provisoire, demeure.

Engagement n° 53

L'accueil des gens du voyage adapté

► La ville d'Agen remplira pleinement et strictement ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage, dans le cadre du Schéma Départemental en vigueur. Elle veillera à la réalisation d'un terrain d'accueil spécialement adapté pour les grands rassemblements saisonniers dans la zone de l'agenais.

VILLE

► Nous savons notamment que les années à venir verront progresser le nombre de nos aînés vivants à Agen même. Il y a là pour notre ville à la fois une chance et un défi majeur ; nous faisons donc de la qualité de vie de nos anciens une priorité de notre action publique en matière de solidarité. Nous voulons garantir une plus grande dignité à nos aînés et aider leurs familles face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Engagement n° 54

Développement et diversification des modes d'accueil des personnes âgées

► La ville d'Agen augmentera durant le mandat les capacités d'accueil des aînés, en favorisant de nouveaux modes de prise en charge, au travers de familles gouvernantes et de lieux d'accueil de courte durée, y compris dans le cadre du Plan Alzheimer.

VILLE

Engagement n° 55

Des services à la demande

► Le portage des repas à domicile sera renforcé et amélioré, en portant une attention particulière à la qualité du service rendu à nos aînés et à l'écoute de leurs attentes dans ce domaine très sensible. Nous mettrons en place un service de portage de courses à domicile.

VILLE

Engagement n° 56

Du lien social avec les aînés

► La ville renforcera sa présence auprès des clubs et associations de personnes âgées, créatrices d'un lien social indispensable.

VILLE

► **C'est dès l'enfance que les premiers écarts se creusent.** La ville va mobiliser son action pour que les petits Agenais et leurs familles soient au cœur de la solidarité municipale :

Engagement n° 57

Des crèches, des halte-garderies

VILLE

► La ville aidera à la mise en place de micro-crèches : accueil d'un petit nombre d'enfants (maximum 9) par 3 ou 4 assistantes maternelles dans un local mis en commun avec l'aide de la ville. Par ailleurs, la ville soutiendra la création de places supplémentaires en haltes-garderies.

Engagement n° 58

Une aide personnalisée aux parents

VILLE

► Des actions d'aide à la parentalité (chantiers éducation, points infos familles, etc...) seront mises en œuvre dans la prévention des conduites addictives.

Engagement n° 59

Des aires de jeu

VILLE

► Un schéma des aires de jeux sera réalisé en vue d'augmenter le nombre de ces aires (par exemple avenue Schuman devant Pompeyrie).

► **Nos rues, nos places accueillent aussi la plus extrême des exclusions :** celle des sans logis. Des initiatives associatives de qualité ont été lancées.

La Ville devra les soutenir davantage en ayant la double volonté d'aider et renforcer les accueils d'urgence et, parallèlement, de gérer avec fermeté les espaces publics, pour la dignité des uns rime avec la tranquillité des autres.

Agen, ville solidaire prend une dimension particulière dans nos quartiers. La voie choisie pour le prochain mandat sera celle de la concertation et de la contractualisation

Engagement n° 60

L'accompagnement scolaire renforcé

QUARTIER

► La ville lancera un accompagnement scolaire, centré sur l'aide aux devoirs, pendant tout le parcours éducatif des jeunes, en concentrant ses efforts sur ceux de nos jeunes qui s'investissent pleinement dans leur réussite (cf engagement n° 18 Bourses municipales). Ce plan, qui associera les parents, le monde éducatif et associatif, bénéficiera de la mobilisation des centres sociaux municipaux.

Engagement n° 61

Une priorité d'insertion professionnelle des jeunes diplômés

► Après leur parcours scolaire, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des quartiers deviendra une priorité municipale : leur intégration vers des stages ou les premiers emplois bénéficiera de l'implication forte de la Ville. Nous proposerons cette priorité à l'ensemble des parties prenantes en matière d'aide à l'emploi (ANPE, ASSEDIC, Mission locale, Conseil général, PLIE, etc..).

CAA

► **Les clubs sportifs et les associations culturelles de quartier jouent un rôle essentiel** qui mérite qu'un partenariat fort soit tissé avec la ville.

Engagement n° 62

Des associations et clubs de quartier actifs et responsables

► La Ville contractualisera avec ces clubs et associations une augmentation significative de son aide, en contrepartie d'engagements précis de leur part (transparence financière, implication dans la vie du quartier, sport féminin, tenue des équipes du club à l'extérieur, etc..)

CAA

Engagement n° 63

Un métier du sport pour les meilleurs

► La ville favorisera l'accès des jeunes sportifs de quartier vers les métiers du sport.

CAA

► **La création des espaces publics numériques a permis l'initiation aux technologies de la communication et de l'information de publics -jeunes et moins jeunes-** qui ont aujourd'hui de nouveaux besoins.

Il convient d'orienter aujourd'hui l'activité de ces structures vers des besoins plus spécialisés et de mettre en place des systèmes d'aide directement orientée vers l'équipement informatique des familles.

Engagement n° 64

Des actions fortes pour réduire la fracture numérique

► La ville relancera la dynamique des espaces publics numériques, et mettra en place, à partir des besoins réels des habitants, des actions volontaires d'aide pour réduire la fracture numérique.

CAA

3.4 Priorité N°4

Agen, ville vivante

► **En aucun cas, la vitalité d'une ville ne se réduit à celle de ses activités professionnelles et marchandes.** Une ville qui vit, c'est aussi une ville où ses enfants peuvent recevoir une éducation de qualité et où ses habitants bénéficient d'une offre culturelle et sportive diversifiées et de qualité.

En matière culturelle, historiquement, c'est la ville d'Agen qui gère directement les principaux lieux de culture professionnels de notre agglomération (théâtre Ducourneau, ex-École Nationale de Musique et de Danse, Musée des Beaux-Arts, Centre culturel, Bibliothèque...). Elle est aussi un des soutiens majeurs des grandes associations culturelles de l'Agenais : Florida, Compagnie Pierre Debauche, Montreurs d'Images...). Le mandat 2008-2014 doit être celui de la mutualisation des offres culturelles et de leur financement à l'échelle de l'agglomération.

L'émergence de cette compétence culturelle d'agglomération devra se faire par le consensus et les projets communs et la volonté d'arriver le plus vite possible à des conditions d'accès aux offres culturelles identiques pour chacun des habitants de l'agglomération.

Engagement n° 65

La Ville d'Agen, moteur culturel de l'agglomération

► La ville d'Agen, poumon culturel de l'agglomération, doit avoir l'ambition de rester le principal initiateur de projets, en mettant à disposition son expertise professionnelle et matérielle pour des projets communs.

CAA

Engagement n° 66

Des dispositifs jeunes publics

► La Ville d'Agen favorisera la mise en place de dispositifs culturels « jeunes publics » dans toute l'agglomération.

CAA

Engagement n° 67

Des parcours intercommunaux

► La décentralisation de certaines diffusions (exemple du théâtre) sera favorisée au travers de parcours intercommunaux.

CAA

Engagement n° 68

Une tarification communautaire

► Un « pass'agglomération culture » sera créé pour proposer à tous les habitants de l'agglomération les mêmes conditions tarifaires tant dans la diffusion des spectacles que dans l'apprentissage culturel.

CAA.

Engagement n° 69

Des projets en commun

► Des projets culturels communs, fédérateurs, seront mis en chantier : exemples d'un événementiel autour du chant choral dans les lieux patrimoniaux de l'agglomération, Exemple d'un festival de théâtre amateur, compte-tenu du nombre important de troupes existantes.

CAA.

Engagement n° 70

Un schéma directeur commun

► Un schéma directeur musical de l'agglomération sera proposé, pour améliorer l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble de l'agglomération.

CAA.

Engagement n° 71

Des calendriers harmonisés

► Nous veillerons à l'harmonisation des calendriers culturels de l'agglomération (festival Blues du Passage, Fête de la lecture de Boé, Festival du Polar à Bon Encontre, Festival de Théâtre P. Debauche à Agen...)

CAA.

► **La Communauté d'agglomération intervient depuis quelques années dans le domaine sportif**, par la gestion d'équipements (piscine Aqua Sud, complexe sportif de Cancelles). Nous souhaitons que ce mouvement se développe pour les équipements d'intérêt communautaire.

Engagement n° 72

Des moyens partagés

► La compétence communautaire en matière sportive sera renforcée pour les équipements d'excellence (exemple : piste d'athlétisme du Stade Rabal), pour mieux mutualiser les moyens et offrir les meilleurs équipements aux habitants.

CAA.

Engagement n° 73

Des équipements pour les sport-loisirs

► Les clubs sportifs "corpo" manquent souvent d'équipements. La ville d'Agen proposera la mise en place d'un plateau sportif communautaire (terrains + vestiaires) a destination du sport loisir et corporatif (par exemple : à Cancelles).

CAA.

► **Une ville vivante, c'est aussi une ville sûre.** Agen se mobilisera pour améliorer sensiblement la sécurité des Agenais et de leurs biens. A ce titre nous prendrons les engagements suivants :

Engagement n° 74

Une police municipale proche des agenais

► Nous recentrerons la Police Municipale sur sa vocation de police de proximité au service de la mise en œuvre des arrêtés du Maire

VILLE

Engagement n°75

Lutte contre la mendicité agressive

► Nous lutterons fermement contre toute pratique de mendicité agressive tout en développant nos capacités d'écoute des personnes en voie d'exclusion.

VILLE

Engagement n° 76

Un réseau de vidéo-protection

► Pour améliorer la sécurité dans certains lieux publics sensibles (Jayan, place Jasmin, etc...) nous déploierons de manière pragmatique un réseau municipal de vidéo-protection, dans le respect du cadre législatif garant du respect des libertés individuelles.

VILLE

Engagement n° 77

La coopération avec l'État

- Nous accroîtrons la coopération Ville-Etat, notamment dans le domaine de l'échange d'information et du renseignement.

VILLE

Engagement n°78

Une police nationale de proximité

- Agen sera candidate pour être un des sites pilotes du déploiement de la nouvelle police de proximité nationale.

VILLE

- **De même, nous veillerons à ce qu'Agen soit une ville tranquille**, en se dotant de moyens supplémentaires dans la lutte contre le bruit

L'offre culturelle à Agen est correcte, mais elle est mal répartie entre le centre-ville et les quartiers : les structures qualifiées sont essentiellement en centre-ville. Beaucoup d'équipements culturels sont vétustes, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et éloignés des parkings.

Nous voulons démocratiser et rendre plus accessible à tous une politique culturelle ambitieuse : la Ville accompagnera les acteurs culturels dans leur développement pour permettre aux Agenais de mieux accéder à un épanouissement social, économique et bien sûr culturel.

Engagement n° 79

Des équipements culturels rénovés

- Un plan pluriannuel de mise à niveau des équipements culturels sera construit, à partir d'un état des lieux réalisé en début de mandat, permettant de réformer et, si nécessaire, de remplacer les équipements. L'ensemble Stadium/Patriotes/Centre culturel sera inclus dans ce plan.

VILLE

Engagement n° 80

Des engagements contractuels avec les associations

- La ville passera un contrat triennal avec les structures associatives, professionnelles et amateurs en s'engageant sur les objectifs et les moyens.

VILLE

Engagement n° 81

Un partenariat avec les écoles

► Les pratiques de toutes les cultures seront favorisées, notamment en partenariat avec les écoles, y compris hors périodes scolaires.

VILLE

Engagement n° 82

Une programmation socio-culturelle

► La programmation culturelle innovante s'appuiera sur les dispositifs existants (contrat éducatif local, politique de la ville) en liaison avec l'ensemble des acteurs au service des Agenais (action sociale, point jeunes, éducation nationale, petite enfance...).

VILLE

► **Nous réaffirmons la vocation de pôle culturel départemental pour le cœur de ville d'Agen** ; et de manière cohérente, nous considérons que le départ du seul cinéma commercial d'Agen de son cœur de ville serait un contresens majeur. Favorables à l'ouverture d'un multiplexe sur l'agglomération agenaise, nous agissons en faveur de son implantation en centre-ville.

Engagement n° 84

Le multiplexe en centre-ville

► Nous favoriserons, en accord avec Cap Ciné l'implantation d'un multiplexe le plus près possible du centre-ville.

VILLE

Engagement n° 85

Un soutien au cinéma art et essai

► Nous mènerons conjointement une action énergique pour préserver et développer l'offre "art et essai", à partir de l'expérience réussie des Montreurs d'Images, et en collaboration étroite avec cette association.

VILLE

► **En matière sportive, nous refusons d'opposer sport "d'élite" et sport "de masse"**, haut niveau et pratique amateur : les uns et les autres participent à l'animation de notre ville et au développement des pratiques sportives. Tous méritent l'aide de la ville.

Engagement n° 86

Complexe Armandie amélioré

VILLE

► Les équipements sportifs d'Agen, et notamment le pôle Armandie, méritent d'être complétés. Une étude sera menée sur l'ensemble des terrains disponibles autour du pôle Armandie, incluant l'éventualité d'un transfert des jardins municipaux pour affecter le maximum d'espace disponible à la création de terrains de sports naturels et synthétiques.

Engagement n° 87

Mise à niveau des équipements sportifs

VILLE

► Un état des lieux des équipements existants sera réalisé (nombre de terrains et de salles, vestiaires, état, modes d'utilisation). Un plan pluriannuel de mise à niveau sera réalisé, incluant les équipements de quartier.

► **La Ville soutiendra plus spécialement les grands clubs** (Foot, basket, etc...) en termes de nombre de licenciés ainsi que d'impact social et pédagogique.

Engagement n° 88

Des aides contractualisées

VILLE

► Une charte sera passée entre la ville et les clubs sportifs, déterminant un cahier des charges pour l'attribution des aides et subventions.

Engagement n° 89

Le sport pour tous

VILLE

► La ville s'engagera dans l'opération nationale "week end sports en famille".

► Le rugby a une place à part dans le paysage sportif agenais, compte tenu de sa contribution à la communication de la Ville, ainsi qu'à son impact économique.

Engagement n° 90

Des rapports Ville-SUA transparents

► La ville et le SUA rugby (SASP et association) se fixeront des objectifs partagés à moyen terme (3 ans) à partir desquels seront déterminés les engagements réciproques.

VILLE

► La Ville a la responsabilité du personnel non-enseignant et des bâtiments pour les écoles maternelles et primaires, ainsi que de la restauration scolaire. Alors que la Ville d'Agen assurait cette responsabilité pour l'ensemble du pays de l'Agenais dans les années 50 et 60, chacune des communes périphériques s'est dotée d'une ou plusieurs écoles de bon niveau, bien équipées. Aujourd'hui, cette évolution est terminée et **la Ville d'Agen doit faire un effort important de modernisation d'un parc de bâtiments nombreux mais vieillissants.**

Engagement n° 91

Un schéma directeur scolaire

► La ville établira un schéma directeur de rationalisation et de modernisation de ses écoles maternelles et primaires.

VILLE

► **Les quartiers sont les grands absents de la politique culturelle.** Nous souhaitons promouvoir l'égalité d'accès à la culture pour l'ensemble des Agenais quel que soit leur quartier.

Engagement n° 92

Des quartiers qui bougent

► Nous favoriserons les pratiques artistiques et culturelles dans tous les quartiers, dans les places, au travers d'ateliers d'arts de la rue, stand up, slam, danses (tektonic).

QUARTIER

Engagement n° 93

Des quartiers qui se connaissent

- Nous créerons une journée de rencontre culturelle inter-quartiers.

QUARTIER

Engagement n° 94

Des quartiers qui créent

- Nous valoriserons la création, notamment des plus jeunes, dans les quartiers (expositions, représentations).

QUARTIER

Engagement n° 95

Des quartiers qui viennent en centre-ville

- Nous faciliterons l'accès des jeunes des quartiers aux équipements culturels et aux lieux de culture du centre-ville (par petits groupes accompagnés avec des acteurs culturels de référence (Théâtre municipal Ducourneau, Théâtre Debauche, La Tannerie, Galeries privées).

QUARTIER

Engagement n° 96

Des associations de quartiers responsables

- Nous confierons par voie de convention la gestion d'équipements de quartiers à des associations afin qu'elles puissent y développer des activités responsables de convivialité.

QUARTIER

Engagement n° 97

Un théâtre de verdure

- Nous créerons un théâtre de verdure (prairie du pont canal) avec animations d'été.

QUARTIER

Engagement n° 98

Le kiosque du Gravier valorisé

- Nous ferons revivre le kiosque du gravier (au travers d'une saison d'été par exemple).

VILLE

► **Agen, ville vivante, c'est aussi une politique d'animation affirmée**, qui irrigue toute la ville et contribue à son attractivité.

Engagement n° 99

Un Pruneau Show vivant, moderne et convivial

► Le Pruneau Show, maintenu, verra son contenu revu et modernisé : spectacles de premier plan déplacés au Gravier avec un report de la circulation sur la voie sur berge, mobilisation plus importante des acteurs associatifs).

VILLE

Engagement n° 100

Des fêtes agenaises

► Le manager de centre-ville, les commerçants et la ville se mobiliseront pour que le calendrier des fêtes agenaises soit plus attractif (carnaval, semaine des soldes, marché de Noël, kiosques d'informations...).

VILLE

► **Les pratiques sportives sont souvent très vivantes dans les quartiers** de notre ville. Nous voulons promouvoir fortement ces pratiques dans les quartiers d'Agen, en distinguant les pratiques ludiques et les compétitions, toutes deux facilitatrices d'intégration.

Engagement n° 101

Du sport dans les quartiers

► Un soutien particulier sera apporté aux clubs de foot de Montanou et rodrigues. Nous mettrons en place des activités sportives et pédagogiques à barleté, quartier aujourd'hui dépourvu d'infrastructures dignes de ce nom, au travers de partenariat avec des clubs existants.

QUARTIER

Engagement n° 102

Un sport féminin valorisé

► Nous apporterons une aide particulière au sport féminin où la demande est très importante.

VILLE

► **Malgré une hausse des impôts exorbitante**, injustifiée et mal employée, la gestion de la Municipalité précédente, très laxiste au niveau des dépenses, fait peser sur les finances de la Ville de nombreuses incertitudes. Nous craignons donc que la nouvelle municipalité ne dispose que d'une faible marge de manœuvre budgétaire.

Nous serons donc conduits à **établir un bilan objectif de la situation**. Nous le ferons au travers d'un audit financier dont le cahier des charges sera établi sur la base de propositions formulées en groupe projet auquel l'opposition sera conviée à participer.

En toute hypothèse, le niveau d'imposition des Agenais a désormais atteint un niveau qui doit nous inciter à **faire preuve d'une extrême modération fiscale**. Cet objectif nous oblige à recourir à trois leviers d'action :

■ D'abord retrouver une exigence de gestion à tous les niveaux de la vie communale

L'exigence de gestion, c'est d'abord s'assurer que chaque euro dépensé sera un euro utile aux Agenais.

C'est ensuite rechercher, à chaque fois que c'est possible, des sources extérieures de financement et de partenariat.

■ Ensuite mutualiser l'administration de la Ville et celle de la Communauté

► **Les champs de compétence des administrations communales et communautaires sont souvent trop proches** : nous avons la volonté de faire en sorte que les ressources municipales soient mieux mises à profit à l'échelle de l'agglomération.

■ Enfin, poursuivre les transferts de compétence vers la CAA

Les champs de compétence des administrations communales et communautaires sont souvent trop proches : nous avons la volonté de faire en sorte que les ressources municipales soient mieux mises à profit à l'échelle de l'agglomération.

Engagement n° 103

Une autre gestion de moyens avec la CAA

► La ville d'Agen proposera à la Communauté d'agglomération un contrat de gestion globale tendant à unifier les administrations municipales et communautaires à chaque fois que cela sera pertinent.

Enfin, poursuivre les transferts de compétence vers la CAA

CAA

Chacun sent bien que c'est à l'échelle de l'agglomération que, de plus en plus souvent, les problèmes trouvent leurs solutions.

Dans de nombreuses agglomérations, les communautés voient leur rôle s'amplifier, pour le plus grand bénéfice des habitants : nous avons la volonté que sur des questions essentielles qui touchent au développement économique, à la culture, à l'urbanisme, aux transports, aux grandes infrastructures, l'agglomération soit, demain, l'acteur fédérateur de l'Agenais.

Cette émergence de la CAA doit se traduire, à son niveau, par une reprise de l'investissement public et un retour à un niveau élevé de subventions extérieures sur chacun de ses projets.

A votre avis...

Ce projet, longuement présenté aux Agenais durant la campagne électorale, est devenu, depuis la délibération du conseil municipal du 14 avril 2008, la feuille de route de notre équipe municipale.

Le temps du dialogue, pour autant, n'est pas terminé : tout au long du mandat, nous reviendrons vers les Agenais pour débattre avec eux du contenu de ce projet, des conditions de sa mise en oeuvre, des inflexions peut-être qu'il devra subir.

D'ores et déjà, l'équipe municipale recueillera avec beaucoup d'attention vos remarques, vos critiques, vos témoignages.

Merci de votre contribution.



Jean DIONIS DU SÉJOUR

Maire d'Agen
Député de Lot-et-Garonne

■
Merci de nous adresser vos remarques, critiques et témoignages à

M. le Maire d'Agen
CONTRIBUTION AU PROJET MUNICIPAL
Hôtel de Ville
Place Esquirol
47916 Agen cedex 9

■
ou par mail depuis le site internet de la ville :
www.agen.fr



2008 • 2014



Ville d'Agen
Place Docteur Pierre Esquirol
47916 Agen cedex 9
Tél. 05 53 69 47 47

www.agen.fr